

Forêt domaniale de Verrières

Protéger la forêt

21 Septembre 2018

LA FORÊT DOMANIALE DE VERRIERES

La forêt domaniale de Verrières, d'une surface de 575 hectares, est située à 10 km au sud-ouest de Paris, dans une banlieue fortement urbanisée. Elle comprend une Réserve biologique intégrale, espace naturel remarquable qui bénéficie d'une gestion spécifique.

Le risque de chutes de branches est permanent, la réserve est interdite au public. Ne la traversez pas.



Photo Julien Thuerl / ONF

Le Pic épeichette est classé vulnérable sur les listes rouges nationales et régionales, en léger déclin en Ile-de-France (inventorié en RBI mais considéré comme non nicheur).

L'ONF réalise le suivi de l'avifaune (oiseaux) dans la Réserve biologique intégrale de la forêt domaniale de Verrières

La protection de l'environnement et des écosystèmes fait partie de l'action des forestiers.

Des études de la faune, de la flore et des milieux sont menées quotidiennement grâce à une expertise naturaliste développée au sein de six réseaux de forestiers spécialisés dont celui des oiseaux : le réseau avifaune.

Une étude a été réalisée sur la Réserve biologique intégrale de la forêt.

La Réserve biologique intégrale (RBI) de la forêt de Verrières

Les RBI sont des espaces naturels dans lesquels la forêt est laissée en libre évolution : l'exploitation forestière y est proscrite.

Prévues par le code forestier, elles sont créées pour une durée illimitée. Leur gestion par l'ONF est orientée vers la sauvegarde des milieux, de la faune, de la flore.

Les objectifs de leur création sont la connaissance des écosystèmes et le développement d'une biodiversité associée aux arbres âgés et au bois mort. Les RBI sont des « laboratoires naturels ».

Créée en 2010 par arrêté ministériel sur proposition de l'ONF, d'une surface de 42 hectares, la RBI de la forêt de Verrières comprend majoritairement des peuplements de chênes qui n'ont pas été exploités depuis les années 60-70. Ils ont subi la tempête de 1999, qui a provoqué de petites trouées et de nombreux chablis.

Elle recèle une véritable richesse en gros bois, bois morts et cavités, habitats de nombreuses espèces animales.

Cet îlot, laissé en évolution libre, sans intervention humaine, permet d'étudier plus précisément la dynamique forestière. Les inventaires portent essentiellement sur différents groupes phares comme les oiseaux.

Elle est unique en France de par sa situation intra-urbaine.

Forêt domaniale de Verrières

Protéger la forêt

21 Septembre 2018



La Perruche à collier (espèce exotique envahissante) occupe les sites de nidification dès décembre.

Elle pourrait avoir un impact négatif sur les populations d'autres nicheurs cavicoles.

Le recensement de l'avifaune en 2017 a été réalisé 9 ans après l'inventaire initial

Cette étude a été réalisée conformément au plan de gestion de la RBI. En 2017, 39 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la RBI dont 24 espèces nicheuses.

Voici les espèces cavicoles liées aux vieux bois recensées dans la réserve : Etourneau sansonnet, Gobemouche noir, Grimpereau des jardins, Mésange (bleue, charbonnière, nonnette), Perruche à collier, Pic (épeiche, mar, vert), Pigeon colombin.

Elles sont représentatives des peuplements homogènes âgés.

A noter la quasi absence d'espaces ouverts qui limite fortement la présence d'espèces liées à ces milieux (Alouette, Bergeronnette, Fauvette...).

Qu'a-t-on appris de cette étude ?

Les résultats de l'étude laissent penser, avec précaution, qu'une évolution du cortège de l'avifaune est possible affirmant le caractère mature des peuplements de la réserve :

- Certaines espèces comme la Perruche à collier ou le Coucou gris sont présents en 2017 : ils ne l'étaient pas en 2009. A l'inverse, le Grosbec casse-noyaux ou le Roitelet huppé étaient inventoriés en 2009 mais plus en 2017.
- Une présence confirmée des espèces plus caractéristiques des vieux peuplements comme les Pics, la progression du Pigeon colombin, le signalement du Rougequeue à front blanc et du Gobemouche noir qui pourraient s'installer.
- Attention néanmoins à l'arrivée de la Perruche à collier dont le caractère invasif est à l'étude. Cavicole elle aussi, donc concurrente des autres espèces, elle s'est installée dans la réserve, probablement après 2012, n'ayant jamais été mentionnée dans les inventaires précédents.

Les résultats de l'étude portant sur l'avifaune sont globalement encourageants et **mettent en évidence l'effet positif du statut de réserve sur la présence des oiseaux forestiers accompagnant les peuplements âgés.**

Les effectifs d'oiseaux sont à surveiller régulièrement tous les 10 ans, dans ce contexte unique d'un «laboratoire » de l'évolution naturelle de la forêt, en zone urbaine.

Le protocole de cette étude

Le protocole suivi fait état de 4 points d'écoute et 9 prospections complémentaires. En 2017, les mêmes points d'écoute qu'en 2009 ont été utilisés en distinguant les oiseaux de passage (1 espèce : le Martinet noir), ceux fréquentant la réserve et les espèces nicheuses.

Les 9 prospections complémentaires, menées entre février et juin 2017, ont permis de quantifier les espèces remarquables de la réserve comme les Pics (Pic mar, épeichette, épeiche et vert contactés et Pic noir présumé présent), le Pigeon colombin bien présent, le Gobemouche noir et le Rougequeue à front blanc signalés mais non nicheurs, la Chouette hulotte (1 couple).